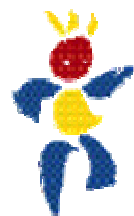


# Réunion d'Information Syndicale Spéciale AESH AED/AVS CUI/AVS—EVS



mercredi 19 novembre 2014 de 9h à 12h

Local de la FSU 52, rue Jacques Babinet, Toulouse

**Droits Contrats Formations**

**Professionnalisation des AVS, où en est-on?**

**Élections professionnelles**

**Est-ce un droit ?**

OUI ! Le Décret n° 2012-224 du 16 février 2012 prévoit explicitement ces réunions.

**Qui peut y participer ?**

**TOUT LE MONDE !**  
Syndiqués ou non, tous les personnels peuvent y participer.

**Est-on payé ?**

OUI ! Cette demi-journée n'est pas une grève, c'est une absence de droit. Elle est donc rémunérée normalement.

**Qui doit-on prévenir ?**

Le SNUipp-FSU a déjà prévenu l'IA-DASEN de la Haute-Garonne.

Chaque participant doit :

Informé, 48 h à l'avance la DP4E4 en passant par le directeur d'école, le Principal du Collège ou le Proviseur du lycée gestionnaire.

A cet effet, remplir le formulaire d'autorisation d'absence